013698700004554

Province de Luxembourg

Arrondissement de Marche-en-Famenne

COMMUNE DE RENDEUX

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique, du 28 avril 2026

Présents :

Cédric LERUSSE, Bourgmestre;
Louis-Philippe COLLIN, Frédéric ONSMONDE, Françoise MEUNIER, Échevins;
Dominique SONET, Audrey LERUTH, David Courtin, Jordan GRAFF, Elise SPEYBROUCK, Conseillers;
Joke VERBEECK, Présidente de l'assemblée et Conseiller;
Lucienne DETHIER, Présidente du CPAS;
Marylène NOEL, Directrice Générale;

Excusé :

Marc RASKIN, Conseiller;

OBJET : NOTE D'ORIENTATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DESQUESNES CONCERNANT LES PROVINCES - AVIS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte européenne de l'autonomie locale ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

Vu le courrier circulaire de Monsieur François Desquesnes, Vice-Président et Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, daté du 22 décembre 2025 (référence : FD/MP/BC/mj20251218), ayant pour objet « Institution provinciale : note d'orientation » ;

Considérant que le Gouvernement wallon a adopté, en date du 18 décembre 2025, une note d'orientation relative à l'avenir de l'institution provinciale, en exécution de la Déclaration de Politique Régionale 2024-2029 ;

Considérant que cette note prévoit une évolution de l'institution provinciale vers un rôle de supracommunalité renforcé, impliquant notamment le transfert de certaines missions vers d'autres niveaux de pouvoir et la gestion des missions résiduaires par une assemblée des bourgmestres ;

Considérant que le Gouvernement wallon définit la supracommunalité comme l'ensemble des missions d'intérêt public ou actions coordonnées dépassant les capacités d'une commune seule, visant à assurer une cohérence territoriale et une mutualisation des moyens à l'échelle d'un territoire intermédiaire ;

Considérant que le Ministre sollicite formellement l'avis des Conseils communaux de Wallonie afin d'identifier les missions supracommunales jugées indispensables pour la population et le territoire, que ce soit pour les maintenir ou les développer au niveau provincial ;

Considérant que le courrier est accompagné d'un tableau globalisé des politiques fonctionnelles provinciales (Dette, Sécurité, Enseignement, Culture, Sports, Santé, etc.) servant de base de réflexion pour cette analyse ;

Considérant l'obligation de faire parvenir une délibération du Conseil communal au Ministre pour le 1er mai 2026 au plus tard ;

Considérant qu'il appartient au Collège communal d'instruire ce dossier afin de préparer un projet de délibération à soumettre au Conseil communal dans les délais prescrits ;

Considérant que la province de Luxembourg présente des spécificités territoriales importantes, notamment en raison de son étendue, de la dispersion de sa population et de sa faible densité démographique, qui impliquent des besoins particuliers en matière d'organisation des services publics et d'accompagnement des communes ;

Considérant que la province de Luxembourg n'héberge aucune grande Ville de plus de 30.000 habitants, et que donc la structuration des services ne peut pas rayonner depuis ce type de pôle comme c'est le cas dans les autres provinces ;

Considérant que l'Institution provinciale joue un rôle essentiel de coordination, de mutualisation et d'action supracommunale, complémentaire à celui des communes, des intercommunales et de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Fédéral ;

Considérant le travail de modernisation entrepris par l'Institution provinciale, ayant permis de clarifier, rationaliser et recentrer ses missions, et d'opérer des choix structurants ;

Considérant les efforts réalisés par la Province de Luxembourg depuis 2012 : diminution du nombre de bâtiments, diminution des dépenses de fonctionnement (économies d'énergie, ...), réduction de 150 ETP (sans licenciement) entre 2012 et 2025, l'évolution constante des missions vers un recentrage de celles-ci ;

Considérant que la Province de Luxembourg n'effectue aucune mission dans des domaines tels que, par exemple, la mobilité, le logement, l'enseignement supérieur, l'enseignement secondaire, la promotion touristique, la coopération au développement, ...;

Considérant qu'il n'y a pas d'hôpitaux gérés et financés par le secteur associatif ou le secteur privé en province de Luxembourg ;

Considérant les réformes en cours dans le paysage institutionnel et associatif belge et wallon (zones de police, ADL, secteur touristique, intercommunales, zones d'activité économique, ...) ;

Considérant que les communes de la province de Luxembourg bénéficient de longue date d'un accompagnement technique, logistique, humain et financier conséquent de l'Institution provinciale, souvent indispensable à l'exercice efficace de leurs compétences et à la réponse aux besoins de leurs citoyens ;

Considérant que l'échelon provincial est le niveau reconnu et efficient pour la gestion de crise et la planification, comme l'ont démontré les crises (sanitaire, inondations, ...) ;

Considérant que la province constitue un territoire pertinent pour exercer des missions nécessitant une coordination à large échelle, une expertise technique spécifique et la réalisation d'économies d'échelle, tout en garantissant une proximité avec les réalités locales ;

Considérant que lors de la réflexion stratégique « Luxembourg 2030 » menée par la Province et l'Université de Liège et de la concertation qui s'en est suivie entre l'Institution provinciale et les communes, ces dernières ont pu mesurer l'importance des actions supracommunales menées par celle-ci ;

Considérant que l'Institution provinciale œuvre depuis plusieurs années à une gestion responsable et rationalisée de ses ressources humaines, de ses services et de son budget, tout en développant une action supracommunale importante permettant aux communes de mutualiser leurs moyens et de coordonner leurs actions ;

Considérant que les transferts de compétences vers les communes pourraient accentuer des problèmes de recrutement ;

Considérant l'importance de garantir la continuité, la qualité et l'accessibilité des services rendus aux citoyens de la province de Luxembourg ;

Considérant que la Province de Luxembourg dispose de recettes fiscales propres contribuant au financement de ses missions et de ses services ;

Considérant les missions actuelles de la Province de Luxembourg :

- Voiries, génie civil et espaces publics
 - Auscultation des voiries communales (en partenariat avec le GIG) pour objectiver l'état du réseau et prioriser les interventions
 - Élaboration de projets de réfection, d'entretien et de modernisation des voiries communales
 - Projets liés à l'égouttage, aux ouvrages d'art et aux aménagements d'espaces publics
 - Suivi et surveillance de chantiers
 - Accompagnement administratif et proposition de marchés-cadres
 - Planification coordonnée des interventions (outils d'auscultation, cadastre des ouvrages d'art), en collaboration avec le SPW
 - Missions légales du Commissaire voyer (avis techniques dans le cadre des permis et certificats d'urbanisme)
- Cours d'eau
 - Entretien des cours d'eau communaux de 3e catégorie, avec possibilité d'intégration dans les marchés publics provinciaux
 - Gestion de la problématique des castors via des marchés publics conjoints
 - Cofinancement provincial jusqu'à 20.000 € TVAC par commune pour les travaux d'entretien des cours d'eau communaux, avec gestion clé en main
 - Études de prévention des inondations (Zones d'Immersion Temporaire – ZIT), en partenariat avec IDELUX-eau, les Contrats de rivière et les communes
 - Assistance pour les autorisations domaniales
 - Missions légales exercées dans le cadre du Code de l'Eau (avis techniques pour les permis et certificats)
- Énergie et transition énergétique
 - Accompagnement des communes dans leur transition énergétique et climatique
 - Mise à disposition d'outils d'aide à la décision :
 - GEPP – Gestion énergétique du patrimoine public / Cadastre énergétique
 - Décarbolux – amélioration énergétique des bâtiments
 - Outils de simulation – batteries, panneaux photovoltaïques, …
 - Accompagnement méthodologique et technique à l'élaboration de la SIGLT – Stratégie Immobilière Globale à Long Terme, appelée à devenir obligatoire pour les services publics
 - Études et conseils en matière de rénovation énergétique, énergies renouvelables (photovoltaïque, autoconsommation, réseaux de chaleur) et performance des bâtiments
 - Expertise et prestations PEB (audits, certifications)
 - Suivi et conseil dans le cadre des programmes POLLEC et des plans climat communaux (PAEDC)
 - Veille et appui aux communes en matière de subsides énergie et bâtiments
 - Mise à disposition d'outils de sensibilisation et d'analyse (caméras thermiques, valises énergie, actions de sensibilisation)
- Architecture, bâtiments et techniques spéciales
 - Rénovation, extension et construction de bâtiments divers
 - Restauration de bâtiments et édifices classés
 - Aménagement de bâtiments/façades et de places publiques
 - Stabilité, électricité, chauffage, ventilation
 - Détection incendie et sécurité
 - Domotique, contrôle d'accès, ascenseur
 - Equipements et matériel spécifiques
- Autres services
 - Marchés groupés et centrales d'achat
 - Coordination sécurité santé

- Cartographie et relevés topographiques
- Relevés par drones (bâtiments et cimetières)
- Réseau Points Nœuds (itinéraires cyclables)
- Conseil et accompagnement technique transversal

Considérant les différents services offerts à la commune de Rendeux, dont notamment :

N°	Libellé des fonctions	Mission	Définition	Pôle Provincial	Bénéficiaires	Service rendu	Rendeux
2	Général	Fonds d'impulsions aux communes	Financement des investissements inscrits dans les budgets extraordinaires communaux et ayant un caractère supracommunal. 2026-2030: nouveau FIC (50.000 euros par commune , soit 2.150.000 euros)	Pôle Transversal	Communes	Fonds d'impulsions aux communes : montant reçu ou à recevoir 25.000€ par commune et 580.000€ par arrondissement	25 000,00 €
13	Administration générale	Filière EPA (Ecole Provinciale d'Administration)	Formations destinées en priorité aux agents des pouvoirs locaux (communes, CPAS, intercommunales, province)	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Citoyens	Nombre d'agents formés depuis 2023	2 agents formés
22	Services généraux	Centrales de marchés de fournitures et services	Centrales de marchés de fournitures et services ouvertes aux communes et aux autres institutions	Pôle Transversal	Communes	Nombre de centrales provinciales à laquelle adhère la commune en 2025	4
24	Services généraux	Centrales de marchés publics	Centrales d'achat de fournitures informatiques (matériel et licences) ouvertes aux pouvoirs locaux.	Pôle Technique, Service aux Communes et Environnement	Communes	Nombre d'utilisation de centrale de services et de fournitures informatiques sur le territoire de la commune en 2025 (en plus des Zones de police, Idelux, Vivalia et Zone de secours)	1
25	Services généraux	Cartographie informatique	L'asbl pluriprovinciale GIG propose une plateforme cartographique conçue par des pouvoirs publics pour des pouvoirs publics. Elle mutualise les moyens humains, techniques et financiers pour proposer des solutions toujours plus performantes et adaptées aux besoins des utilisateurs Outils web de gestion de l'urbanisme, des cimetières, des voiries communales ;	Pôle Technique, Service aux Communes et Environnement	Communes	Commune bénéficiant du service d'Hébergement, maintenance et diffusion d'application métiers : services du GIG et intégration des matrices cadastrales	Oui

			applications pour les zones de secours et de police				
28	Sécurité et ordre public	Sanctions administratives communales	Services d'agents sanctionnateurs partagés pour 42 communes et les 6 zones de polices	Pôle Technique, Service aux Communes et Environnement	Communes	Nombre de Procès-verbaux traités de 2023 à 2025	24
37	Communications routières	Infrastructures routières	Missions en infrastructures routières incluant l'étude, la conception, la réalisation et le suivi de projets de voiries, réseaux, espaces publics et équipements communaux. Conseil technique, administratif et légal aux communes, incluant les missions de commissaires-voyers. Appui stratégique et missions complémentaires : expertises, levés, numérisation, planification et suivi des infrastructures. 2026-2030: nouvelle mission d'auscultation des voiries communales	Pôle Technique, Service aux Communes et Environnement	Communes	Nombre de projets/chantiers, de conseils, d'aides ponctuelles d'avis d'urbanisme rendus de 2023 à 2025	Nombre de projets/chantiers : 8, Nombre de conseils, d'aides ponctuelles : 153, Nombre d'avis d'urbanisme rendus : 78
39	Communications routières	Points -Nœuds vélo et pédestres	Réseaux de promenades: piquetage, balisage et entretien des réseaux. 2026-2030: coordination de la mise en place d'un réseau Points -Nœuds Pédestres à l'échelle de la province	Pôle Technique, Service aux Communes et Environnement	Citoyens	Nombre d'Interventions suite à des notifications et Modifications ou extensions du réseau de 2023 à 2025	Interventions suite à des notifications : 43
42	Communications routières	Cellule Energie	POLLEC, Certification PEB, Décarbolux, Plan Climat, Stratégie immobilière globale, Projet réseau de chaleur (étude de faisabilité), GTC, prêt de matériel. 2026-2030: nouveau service de Stratégie immobilière globale pour les communes , aide à l'URE via notamment le prêt de matériel :valise "énergie"	Pôle Technique, Service aux Communes et Environnement	Communes	Nombre de Certificats PEB/audit/responsable PEB, de suivis POLLEC, de Plan Climat et de Prêts de matériel (Camera thermique, serious game, valise,…)	Suivi POLLEC : 3, Plan Climat : 1 et Prêt de matériel : 1
44	Voies navigables - Hydraulique	Cours d'eau	Tutelle sur les cours d'eau de 3e catégorie et non classés, gestion des cours d'eau de 2e catégorie (curage, entretien et réparation), avis sur les permis de bâtir proches d'un cours d'eau, gestion et mise à jour de l'atlas des cours d'eau et partenariat entre divers acteurs gestionnaires de cours d'eau dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie, conservation et mise à jour de	Pôle Technique, Service aux Communes et Environnement	Communes	Nombre de projets/Chantiers/Interventions, de conseils, d'aides ponctuelles, d'avis d'urbanisme rendus de 2023 à 2025	Nombre de projets/Chantiers/Interventions : 8, Nombre estimé de conseils, d'aides ponctuelles : 92, Nombre d'avis d'urbanism

			l'atlas des voiries. Lutte contre les inondations : ZIT, mises à disposition de l'étude hydraulique (concertation avec l'ULiège) et subsides aux communes pour les études hydrauliques, développement du réseau limnimétrique , aide aux communes pour l'entretien des cours d'eau de 3eme CAT (20 000€/commune). 2026-2030: mission d'aide à la gestion et réparation d'ouvrages d'art.				e rendus : 31
46	Economie, commerce et artisanat	Objectif Métier	Sensibilisation aux métiers, salons de l'orientation et des métiers, production de vidéos promotionnelles, ateliers de sensibilisation aux métiers 5ième primaire à 3ème secondaire, Escape Game, Collaborations écoles entreprises, Car métiers, J'entreprends mon avenir	Pôle Economie, Tourisme et Agriculture	Citoyens	Etablissements scolaires et organismes de formation participants en 2024 et 2025	2
58	Industrie et énergie	Place aux enfants	"Place aux Enfants » est une initiative coordonnée par le SP Social qui fédère chaque année de nombreuses communes autour d'une journée pédagogique destinée aux enfants de 8 à 12 ans. La Province assure la coordination globale, l'harmonisation des pratiques et l'appui aux communes.	Pôle Social et Santé	Citoyens	Nombre d'enfants participants en 2024	50
62	Tourisme	Rencontres du Tourisme et services d'accompagnement des professionnels du tourisme	Rencontres annuelles pour les professionnels du secteur, service d'accompagnement individuel (aide administrative de l'application du Code wallon du tourisme, durable, numérique, accessibilité, etc.) et ateliers, formations, plan langues, workshop auprès des organismes touristiques, attractions, propriétaires d'hébergements certifiés. Et ce, de manière gratuite.	Pôle Economie, Tourisme et Agriculture	Citoyens	Nombre d'accompagnements sur de 2023 à 2025	26
69	Tourisme	Maisons du tourisme	Subventions de 90.000€ aux Maisons du tourisme	Pôle Economie, Tourisme et Agriculture	Citoyens	Montant recu par commune en 2024	2 000,00 €
70	Tourisme	Syndicats d'initiative et Offices du tourisme	Subventions de 72.000 € aux Syndicats d'initiative et Offices du tourisme	Pôle Economie, Tourisme et Agriculture	Citoyens	Montant recu par commune en 2024	1 500,00 €
73	Agriculture	Agripedi@lux	Activités de découvertes de l'agriculture à destination du public scolaire (expositions, ateliers interactifs et	Pôle Economie, Tourisme et Agriculture	Citoyens	Nombre d'élèves maternelle, primaire et	344

			didactiques, bus itinérant, malle pédagogique, dossier pédagogique, boucles pédestres)			secondaire 1er degré en 2024	
77	Agriculture	Service provincial d'information, de gestion et de vulgarisation agricole	Accompagnement des agriculteurs dans leurs obligations administratives, techniques et financières - Guichet unique, conseil de proximité visant à sécuriser la viabilité des exploitations et à faciliter leur dévéloppeement durable au sein de notre province.	Pôle Economie, Tourisme et Agriculture	Citoyens	Nombre d'agriculteurs accompagnés en 2025 : 1224 (65 hors province)	34
91	Enseignement pour handicapés	Pôle territorial d'enseignement	Inclusion d'élèves fragilisés ou à besoins spécifiques dans 32 communes (12699 élèves) liées par convention de coopération avec la Province de Luxembourg	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Citoyens	Nombre d'élèves soutenus par le Pôle territorial provincial d'enseignement en 2025 (total : 12668)	252
96	Enseignement pour handicapés	Ecoles d'enseignement spécialisé (Forrières)	Le Village des Couleurs (Forrières): - Accueil d'enfants de 2 à 13 ans souffrant de troubles du comportement ou de l'apprentissage (« dys »). - Deux classes à pédagogie adaptée pour enfants avec autisme (Teacch). - Une Classe à visée inclusive (commune de Léglise) pour enfants avec autisme et troubles du comportement.	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Citoyens	Nombre d'enfants hébergés en 2025 (Total : 88)	3
102	Culture, loisirs et fêtes	Service prêt et transport du matériel	Mise à disposition et transport du matériel permettant la pratique culturelle et sportive aux associations, communes, groupements, …	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Associations	Nombre d'évènements soutenus en 2024	1 évènement soutenu
106	Culture, loisirs et fêtes	Service du Livre Luxembourg	Promotion des auteurs et des maisons d'édition	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Citoyens	Nombre d'auteurs et de maisons d'édition soutenues en 2024	3 auteur(s)
107	Culture, loisirs et fêtes	Bibliothèque centrale	Gestion des logiciels nécessaires au bon fonctionnement des bibliothèques communales (logiciel, portail, catalographie, enrichissement des notices bibliographiques, périoclic, lirtuel,...), Appuis aux bibliothèques locales, catalogue collectif et prêt interbibliothèques, Dépôts multisupports (aide aux bibliothèques)+ liste retrait PI,	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Citoyens	Nbre d'usagers actifs, d'ouvrages prêtés à la bibliothèque, de dépôts multisupports, crêches ou MRS, Soutien technique de la Bib centrale et Accompagnem	234 usagers actifs, 110 ouvrages prêtés, 1 dépôts multisupports, crêches ou MRS oui et oui

			CDS Centre de documentation sociale, Fonds Luxemburgensia			ent des Plans de développement de la lecture en 2024	
108	Culture, loisirs et fêtes	Bibliothèque itinérante	Services du bibliobus et Dépôts scolaires	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Citoyens	Nbre de haltes bibliobus dans la commune et Nbre de dépôts scolaires primaires et maternelles en 2024	13 dépôts scolaires primaires et 7 dépôts maternelles
109	Culture, loisirs et fêtes	Secteur sport	Actions de sensibilisation au sport - santé et à l'inclusion et Actions Plaines d'été communales	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Citoyens	Nombre d'écoles et d'élèves sensibilisés et nombre d'enfants participant aux plaines en 2024	2 écoles, 63 élèves
110	Culture, loisirs et fêtes	Subventions récurrentes octroyées aux festivals	Subside par projet pour un montant total de 41.020 €	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Associations	Festivals soutenus en 2024	Mubafa 2.390 €
112	Culture, loisirs et fêtes	Subventionnement au fonctionnement des bibliothèques locales reconnues	Dépenses admissibles des opérateurs reconnus pour un montant total de 95.112,33 €	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Associations	Montant du soutien provincial à la bibliothèque reconnue en 2024	2 231,04 €
113	Culture, loisirs et fêtes	Subventionnement des centres culturels reconnus par la FWB	Subventionnements paritaires de la FWB et des pouvoirs publics associés pour un montant total de 555.158,4 €	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Associations	Centres culturels reconnus et subventionnés en 2024	Culture et Vie en Marche 77.961,60 €
114	Culture, loisirs et fêtes	Art & Vie et Spectacles à l'école	Interventions conjointes de la FWB et de la Province en soutien à la programmation de ces spectacles sur le territoire provincial pour un montant total de 111.562 €	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Associations	Nombre de programmations de spectacles soutenus conjointement par la Province et la FWB en 2024	3 programmations soutenues
115	Culture, loisirs et fêtes	Opérateurs culturels : Maisons de la Culture de Marche et d'Arlon, CACLB, L'Orangerie espace d'art	Subside annuel de fonctionnement aux opérateurs dont le champ d'action s'étend largement sur une partie ou l'ensemble du territoire provincial pour un montant total de 109.480 €	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Associations	Subside de fonctionnement recu par opérateur en 2024	Agence culturelle et artistique: 30.000 €

		contemporain, AKDT, Juillet Musical, Losange fondation, Jeunesses Musicales du Luxembourg belge, Miroir vagabond, CEC La Hesse.					
116	Culture, loisirs et fêtes	Subventions sport	Subside à l'évènement et au projet (Bourse de sport ou subside au centre sportif) pour un montant total de 7.900 €	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Associations	Subside obtenu en 2024	Laroch'Ailes 750 € Bourses du sport 800 €
122	Interventions sociales et famille	Alter & Go et All Access	Accompagnement des personnes en situation de handicap, ainsi que des familles et aidants proches. Services pour jeunes enfants (0 à 8 ans), jeunes en âge scolaire et adultes, dont un service surdité unique en Province de Luxembourg, avec une expertise transversale en autisme. All Access : soutien aux acteurs touristiques et aux services publics par le développement de l'accessibilité pour les personnes à besoins spécifiques (handicap sensoriel, physique ou mental). Médiation culturelle : création d'activités favorisant le lien entre les personnes en situation de handicap et les œuvres culturelles. Hanvol : propose des activités citoyennes et de volontariat pour favoriser l'insertion sociale et la valorisation des compétences. Le volontaire et la structure d'accueil sont accompagnés, du projet à sa mise en œuvre sur le terrain.	Pôle Culture, Accompagnement, Enseignement et Formation	Communes, Associations et Citoyens	Nombre d'accompagnements en 2025 (Total : 516, 6 hors Province, 26 inconnues)	2
126	Interventions sociales et famille	Conseil Consultatif Provincial des Aînés	Représentation et défense des intérêts de toutes les personnes âgées.	Pôle Social et Santé	Citoyens	Commune d'où provienne des membres	OUI
129	Interventions sociales et famille	Senior Focus, la boîte à tartines qui sauve des vies	Le projet Senior Focus de la Province de Luxembourg vise à améliorer la sécurité et la prise en charge des personnes âgées de 75 ans et plus. Il consiste à mettre à disposition une boîte contenant des informations	Pôle Social et Santé	Citoyens	Nombre de boites, autocollants, fiches et Flyers reçues par commune	10 boites, 20 fiches, 20 autocollants et 10 flyers

			médicales et administratives essentielles, conservée au domicile, afin de faciliter l'intervention des services de secours en cas d'urgence. En 2024, 921 boites ont été fournies aux Communes.				
137	Interventions sociales et famille	Prime téléphone	Primes annuelles en faveur des personnes handicapées graves, des personnes âgées et de leur ménage, 50 € pour les frais d'abonnement en faveur des personnes bénéficiant de faibles revenus (répondant aux critères de revenus prévus par le règlement).	Pôle Social et Santé	Citoyens	Nombre de ménages aidés en 2024 et 2025 (téléphone et télévigilence combiné)	21
138	Interventions sociales et famille	Prime télévigilance	Primes annuelles pour un montant total de 109.823,75€, 90 €/an (ou de 45 € si la demande est introduite après le 1er juillet) en faveur des personnes soit âgées de plus de 70 ans, soit handicapées ou « malades à risques » et à faibles revenus (répondant aux critères de revenus prévus par le règlement).	Pôle Social et Santé	Citoyens	Nombre de ménages aidés en 2024 et 2025 (téléphone et télévigilence combiné)	21
139	Interventions sociales et famille	Prime pour les frais néonatals	Intervention dans les frais hospitaliers néonatals, Prise en charge des frais médicaux, hospitaliers et de transport lié aux soins intensifs néonatals hors province, soutien essentiel pour les jeunes parents vivant cette épreuve difficile	Pôle Social et Santé	Citoyens	Nombre de familles aidées en 2024 et 2025	1
141	Interventions sociales et famille	Prime pour l'adaptation du logement pour les +65 ans	La prime provinciale à l'adaptation du logement vise à aider les personnes de 65 ans et plus à adapter leur habitation principale afin de compenser une perte d'autonomie et de favoriser le maintien à domicile.	Pôle Social et Santé	Citoyens	Nombre de ménages aidés par commune en 2024 et 2025	1
142	Interventions sociales et famille	Bourse d'aide à la pratique de groupe - structure médicale groupée	L'aide à la pratique de groupe soutient les médecins généralistes dans la création d'une structure médicale groupée via l'octroi d'une bourse couvrant les frais de lancement (expertises, formations, accompagnement, frais administratifs), ainsi qu'un appui spécifique tout au long du projet.	Pôle Social et Santé	Citoyens	Montant percu par les structures depuis 2016	5 000,00 €
143	Interventions sociales et famille	Subventions aux communes pour placements de défibrillateurs externes	La Province de Luxembourg soutient les communes en mettant en place une centrale de marchés et en octroyant une subvention de 2 000 € (avec possibilité d'un second soutien	Pôle Social et Santé	Citoyens	Nombre de défibrilateurs installés par commune depuis 2017	1

			dans certaines communes) pour l'achat et l'installation de défibrillateurs externes (DEA), afin de renforcer la réponse rapide aux arrêts cardiaques sur le territoire				
144	Interventions sociales et famille	Fonds Filux	Le FILux (Fonds d'Impulsion provincial) est un dispositif par lequel la Province de Luxembourg octroie des subventions aux communes afin de soutenir des projets d'infrastructures et d'équipements médicaux visant à renforcer l'attractivité de la médecine générale et à lutter contre la pénurie de médecins sur le territoire	Pôle Social et Santé	Communes	Montant financé depuis 2017	25 000,00 €
159	Interventions sociales et famille	Soutiens d'ASBL et actions diverses	Subvention de diverses ASBL, ci-après, pour un montant de 162.613,53 € : Générations solidaires ASBL, GSARA Luxembourg, Association Francophone de Psychoeducation PROFAMILLE, SAREW, Vélos Évasion, Velo Bonheur, Le Tremplin, Andage ASBL, 3B ASBL, La Cordée ASBL, Chapitre XII - Integra Plus, ASBL MG-Lux, ASBL Postes médicaux de garde Luxembourg et Dinant, Le 210 ASBL, ASBL Lire et Écrire, ASBL Lire et Écrire, ASBL Aide à la Vie journalière Bertrix-Lux, ASBL Association provinciale des Seniors Luxembourg, ASBL Association socialiste pour la santé et l'inclusion en Luxembourg (ASSILux), Les hautes ardennes - hippotherapie, Centre Alpha, Losange ASBL, Service Laique d'Aide aux Personnes, Instance Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi (IBEFE), Alveole théatre, La maison source, Soleil du Coeur, Point Jeune Luxembourg, Relais Social Intercommunal de la Province de Luxembourg, Ludes ASBL, Grain de blé ASBL, HorSrnse ASBL, La Maison du diabète, Ferme du Monceau - Boite à couleurs ASBL, Article 27 Nord-Luxembourg ASBL, Union Francophone des Handicapés ASBL, ASBL Point	Pôle Social et Santé	Associations		Chapitre XII - Integra Plus, Article 27 Nord-Luxembourg ASBL

			d'eau, Infor Jeunes Luxembourg ASBL, HUMONDIAL ASBL (Herstal), LA BOITE A IMAGES ASBL (Oupeye)				
166	Médecine sociale et préventive	Médecine scolaire	Promotion de la santé dans les écoles et bilans de santé individuels des élèves (8 Centres de Santé couvrant le territoire provincial (Arlon, Athus, Bastogne, Bouillon, Grand-Halleux, Marche-en-Famenne, Neufchâteau et Virton) - Soutien et développement de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement favorable à la santé dans le cadre des établissements scolaires via des visites d'établissements et des projets "Santé" - Suivi médical des élèves qui comprend les bilans de santé et les vaccinations - Prophylaxie et dépistage des maladies transmissibles -Etablissement d'un recueil standardisé d'informations sanitaires	Pôle Social et Santé	Citoyens	Nombre d'élèves sous tutelle par commune	328
167	Médecine sociale et préventive	Santé mentale	Les 4 Service de Santé Mentale (Arlon, Virton, Bastogne et Marche-en-Famenne) accueillent et prennent en charge toute demande médico-psycho-sociale de personnes souffrant de troubles de santé mentale. Dépendant de chaque SSM, les 4 Clubs thérapeutiques proposent un accueil en journée pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères et/ou chroniques dans un objectif de stabilisation et de réinsertion sociale. Pour compléter cette offre de soin en santé mentale, l'Initiative Spécifique Trait d'Union propose un soutien et un accompagnement psychosocial à domicile en santé mentale. Les Services développent des projets spécifiques selon les besoins : groupe thérapeutique pour adultes victimes d'abus sexuels, la Donnerie, des consultations décentralisées, la Cellule d'Accompagnement Périnatal, le soutien psychologique pour les	Pôle Social et Santé	Citoyens	Nombre de beneficiaires d'un SSM, CT ou ISTU en 2025 (2349 dont 206 hors province)	16

			stagiaires en stage de réinsertion socio-professionnelle, les collaborations entre services provinciaux, ...				
169	Médecine sociale et préventive	Service d'analyse des milieux intérieurs	Le SAMI-Lux remplit plusieurs missions visant à l'amélioration de la santé des citoyens de la province de Luxembourg en proposant informations, préventions et remédiations : Pollutions intérieures, radon, pollens et sensibilisation des populations fragilisées	Pôle Social et Santé	Citoyens	Nombre de dossiers traités de 2023 à 2025	75 détecteurs commandés, 2 dossiers PI et 1 visites de remédiation

Considérant que l'autonomie provinciale est garantie par la constitution ;

Considérant que l'Institution provinciale joue un rôle essentiel de coordination, de mutualisation et d'action supracommunale, complémentaire à celui des communes, des intercommunales, de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Fédéral ;

Considérant que la province de Luxembourg présente des spécificités territoriales importantes, notamment en raison de son étendue, de la dispersion de sa population et de sa faible densité démographique, qui impliquent des besoins particuliers en matière d'organisation des services publics et d'accompagnement des communes ;

Considérant que certaines compétences assumées par les Provinces paraissent difficilement pouvoir être reprises à un autre niveau de pouvoir ;

Que l'on songe notamment au financement des zones de secours, de l'intercommunale VIVALIA, ou encore à l'Enseignement spécialisé provincial qu'il n'apparaît pas souhaitable de voir transférées aux communes ;

Considérant qu'il apparaît hautement souhaitable que le développement territorial et économique et l'animation territoriale soient repris comme compétences prioritaires à maintenir au niveau provincial, avec le soutien aux structures intercommunales dédicacées à cet effet ;

Considérant le travail de modernisation entrepris par l'Institution provinciale, ayant permis de clarifier, rationaliser et recentrer ses missions, et d'opérer des choix structurants ;

Sur proposition du Collège communal;

Par ces motifs;

Après en avoir délibéré,

DECIDE par 9 voix pour et 1 abstention (Monsieur Dominique Sonet)

Article 1 :
De réaffirmer la pertinence d'un niveau de pouvoir provincial fort, ancré dans les réalités de terrain et capable de porter des politiques publiques adaptées aux spécificités du territoire luxembourgeois ;

Article 2 :
De souligner que toute réforme des institutions provinciales doit :

- S'inscrire dans une logique volontaire de modernisation et de simplification administrative ;
- Consolider les missions supracommunales pertinentes ;
- Garantir la proximité décisionnelle et le principe de subsidiarité ;

- Reconnaître pleinement les spécificités de la province de Luxembourg et les services développés par l'Institution provinciale pour y répondre de manière adéquate ;

Article 3 :
De plaider pour une réforme constructive, respectueuse du travail accompli par les agents des institutions provinciales et orientée vers le renforcement des services rendus aux citoyens en veillant à garantir la stabilité de l'emploi du personnel provincial actuel ;

Article 4 :
De demander une analyse élargie de l'action publique dans l'exercice des compétences au niveau local ;

Article 5 :
De considérer comme missions essentielles devant être garanties, exercées et renforcées au profit des communes :

1. Les missions liées à la sécurité (Les Zones de secours et leur financement, la planification d'urgence, ...) ;
2. Les services provinciaux de nature supracommunale et en appui aux communes (services techniques voiries et cours d'eau, commissaire voyer, ...) ;
3. Les missions liées à la santé (Intervention financières au bénéfice de Vivalia, bourse d'aide à la pratique médicale de groupe, médecine scolaire et préventive, médecine sociale et préventive (santé mentale, analyse de milieux intérieurs,...) ;
4. La formation destinée aux agents des pouvoirs locaux (Centre de Formation de Bastogne,...) ;
5. L'organisation des centrales de marchés de fournitures et de services, centrales de marchés publics ;
6. Le service de cartographie informatique utilisé par les communes (GIG,...) ;
7. La gestion des sanctions administratives communales (agent sanctionnateur provincial) ;
8. L'accompagnement dans les matières relative à l'énergie (Cellule énergie, convention des Maires, POLLEC, ...)
9. L'enseignement : Pôle territorial d'enseignement, écoles d'enseignement spécialisé, soutien à la programmation de spectacles (écoles) ;
10. La culture : Service du livre du Luxembourg, bibliothèque, bibliothèque itinérante, service de prêt et de transport de matériel, subsides annuels aux opérateurs culturels;
11. Le social et les aînés : interventions sociales et familles, Intervention pour le CCCA, Senior Focus, prime diverses, télé-vigilance, frais néonatals, aide pour l'adaptation de logements pour les + 65 ans, soutien aux associations chapitre XXII (INTEGRA+), Article 27,... ;
12. Soutien à l'investissement communal : Fonds d'impulsions (FIC,...) ;
13. Gestion et développement du réseau points nœuds à l'échelle de la Province (vélos et pédestres).
14. Gestion et pérénité des domaines provinciaux en s'assurant que le patrimoine et la richesse générés restent au profit des luxembourgeois
15. Tourisme : subventions aux Maisons du Tourisme

Article 6 :
De demander qu'une concertation soit organisée entre les différents niveaux de pouvoir concernés (Communes, Province, Région wallonne et Fédération Wallonie-Bruxelles) afin que l'ensemble des services et compétences exercés par l'Institution provinciale fassent l'objet d'une analyse visant à déterminer le niveau territorial le plus pertinent pour leur exercice, sachant que toute réforme devrait :

- Garantir la pérennité et l'accessibilité des missions actuellement effectuées par l'Institution provinciale aux citoyens sur l'ensemble du territoire, quelle que soit l'entité qui les rend ;
- Tenir compte de ses impacts sur l'emploi (en n'impliquant aucun licenciement) et sur l'économie ;
- Assurer le maintien des moyens nécessaires au financement de ces missions, notamment par une fiscalité perçue au bénéfice du territoire provincial, les montants correspondants pouvant, le cas échéant, être reversés aux niveaux de pouvoir, organismes ou institutions amenés à reprendre certaines compétences.

Article 4 :

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise :

- au Ministre des Pouvoirs locaux ;
- à la Province de Luxembourg ;
- à l'Union des Villes et Communes de Wallonie.

PAR LE CONSEIL

La Directrice Générale
(s) Marylène NOEL

Le Bourgmestre
(s) Cédric LERUSSE

POUR EXTRAIT CONFORME

La Directrice Générale

Marylène NOEL

Le Bourgmestre

Cédric LERUSSE